



Romainville, le mercredi 22 avril 2020

Monsieur le Président,

Nous vous remercions pour votre réponse.

Nous tenons néanmoins à préciser un certain nombre de points dans votre courrier.

Nous n'avons pas l'intention de vous écrire après chaque réunion hebdomadaire pour la simple raison qu'il n'y a eu que deux réunions pour l'instant. Notre première lettre n'ayant pas obtenu de réponse jusqu'à ce jour, nous vous avons sollicité à nouveau avec les éléments supplémentaires évoqués lors de la deuxième réunion.

Bien entendu nous savons parfaitement que nous ne sommes pas la seule organisation syndicale représentative des agents, bien que largement la plus représentative, et nous travaillons en parfaite entente avec nos collègues des deux autres syndicats.

Effectivement nous nous réjouissons des décisions que vous avez prises et qui vont dans le sens de la protection des agents et des publics. Nous avons pu les constater notamment auprès de nos collègues de la DPVD. Avec vous, nous remercions les agents de la DPVD et de l'assainissement et pour certains nous leur avons adressé directement sur le terrain notre reconnaissance.

Nous vous sommes également gré des mesures que vous avez prises dès le vendredi 13 mars après l'allocution de la veille du président de la République. Mesure qui allait également dans le sens de notre demande du 2 mars de tenue extraordinaire d'un CHSCT sur la crise sanitaire qui se profilait déjà sur notre territoire.

Vous mettez en avant, à juste titre, les agents de la DPVD qui font l'honneur du service public et par la voix de votre DGS vous remerciez également les agents en « 2^e ligne » par des primes éventuelles (DSI et DRH). De notre côté, nous vous avons parlé des agents qui ont assuré leurs missions pendant cette période, avec très grande conscience professionnelle et pourtant dans des conditions de travail « dégradées ». La très nombreuse cohorte d'enseignants en conservatoire a assuré une continuité pédagogique avec leur propre matériel informatique et leur propre connexion internet. Les agents des bibliothèques et des cinémas ont assuré une veille professionnelle également avec leur propre matériel. Vous ne les citez pourtant pas dans votre courrier, et ils n'ont pas non plus été évoqués lors de nos réunions hebdomadaires pour recevoir une prime.

Comme vous nous ne cautionnons pas ces « forces centrifuges » qui ne se montrent pas à la hauteur de cette crise grave et inédite. Et nous vous avons alerté sur les risques de troubles, d'incompréhensions et de tensions que votre mail d'invitation à poser ces congés avait créés. Nous vous avons également alerté sur l'ambiguïté d'une mesure que vous appelez solidaire, sachant qu'il est difficile d'imaginer que la perte de jours de congés pour les uns puisse avoir un quelconque effet

pour les autres. Quelle « solidarité » la perte de congés met en œuvre ? Comment assurer un élan de solidarité sincère dont vous parlez si les agents se sentent « pressés » par leur hiérarchie ? Votre premier mail ne parlait d'ailleurs pas de solidarité mais soulevait la question de la continuité du service si les vacances des agents étaient mal réparties au moment du déconfinement. C'est sur cette question que nous vous avons fait des propositions.

Nous ne pouvons donc que nous réjouir de votre réaffirmation que cette invitation ne revêtait pas de caractère obligatoire. Les situations à ce sujet restent encore floues dans nombreux d'établissements et nous vous redemandons de clarifier la situation auprès de tous les agents.

Nous nous réjouissons également de votre prise de position concernant l'injustice qui consisterait à faire prendre des congés d'office au regard de la situation sanitaire exceptionnelle. Nous avons d'ailleurs relevé que des enquêtes sont en cours aussi bien au Ministère de la Santé que par des instituts de sondage sur les effets psychologiques que ne manquera pas d'avoir cette période de confinement.

Sur les agents ayant déjà posés des congés, il semble qu'il y ait confusion, notre demande portait sur les agents ayant posé ces congés avant le confinement. Sur ce sujet nous avons bien marqué notre désaccord lors la réunion du 9 avril ce qui apparaît dans le compte rendu. Là encore il s'agit de dire clairement que les agents peuvent en toute liberté demander leur annulation. Nous n'avons à ce jour pas de réponse sur ce sujet.

Le sujet des vacances n'est bien évidemment pas le seul qui nous préoccupe, nous en abordons bien d'autres lors de nos réunions hebdomadaires. Mais l'enjeu de ce sujet est à la fois local et national tant on peut imaginer que les vacances seront une des occasions de la reprise économique du pays et permettront aux agents de bien assurer leurs missions de service public sans en léser sa continuité (voir les propositions que nous vous avons faites en ce sens).

Vous estimatez que les courriers que nous vous adressons affaiblissent le dialogue social. Permettez-nous de ne pas comprendre. Première organisation syndicale du territoire, nous sommes force de propositions active, toujours au plus près des agents. Et pourtant nous sommes soumis à rude épreuve, réception de courriers injustifiés de votre part, convocation par le DRH, mail adressé à l'ensemble des agents des conservatoires suite à un de nos tracts, accusations injustifiées de nous ingérer dans des réunions plénières, etc.

De notre côté nous devons faire face à un dialogue peu nourri que ce soit pour nos échanges de courriers qui parfois n'ont pas de réponses ou des réponses tardives (par exemple votre courrier daté du 6 avril nous arrive seulement 10 jours après). Toujours impliqués dans l'intérêt général, nous vous avons fait part de nombreuses propositions sur des sujets divers et pas toujours reçu de réponses. Notre dernière proposition sur les congés n'a obtenu aucune réaction de votre part dans votre courrier.

Nous devons faire face également à un traitement souvent troublant que vous adoptez avec les autres organisations syndicales pourtant minoritaires.

Néanmoins, nous faisons notre votre proposition d'un compte-rendu de nos réunions hebdomadaires à destination de tous les agents et cosigné par les organisations syndicales.

Monsieur le Président, nous ne souhaitons pas que votre mandature s'achève sur un dialogue social dégradé, nous vous prions de ne pas laisser entendre par votre voix ou celle de votre DGS que notre organisation n'est pas à la hauteur de la crise grave que nous traversons. C'est une affirmation lourde et non fondée. Notre engagement auprès des agents d'Est Ensemble est fort et sincère et toujours structuré par une présence au plus près du terrain y compris en ces temps difficiles. La représentativité qu'ils nous ont à nouveau accordée aux dernières élections en témoigne.

Vous remerciant par avance pour un dialogue social toujours nourri, nous vous présentons nos respectueuses salutations.

Pour la CGT Est Ensemble :

Jean-Sébastien Testoni, secrétaire général
Les élus et mandatés CGT du CT et CHSCT